

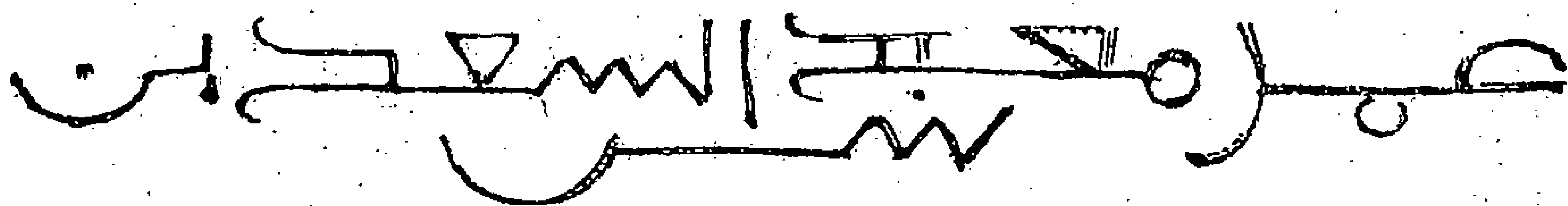
MÉLANGES

MATÉRIAUX POUR UN CATALOGUE DU MUSÉE DE MUSTAPHA

Note sur un coffre Kabyle

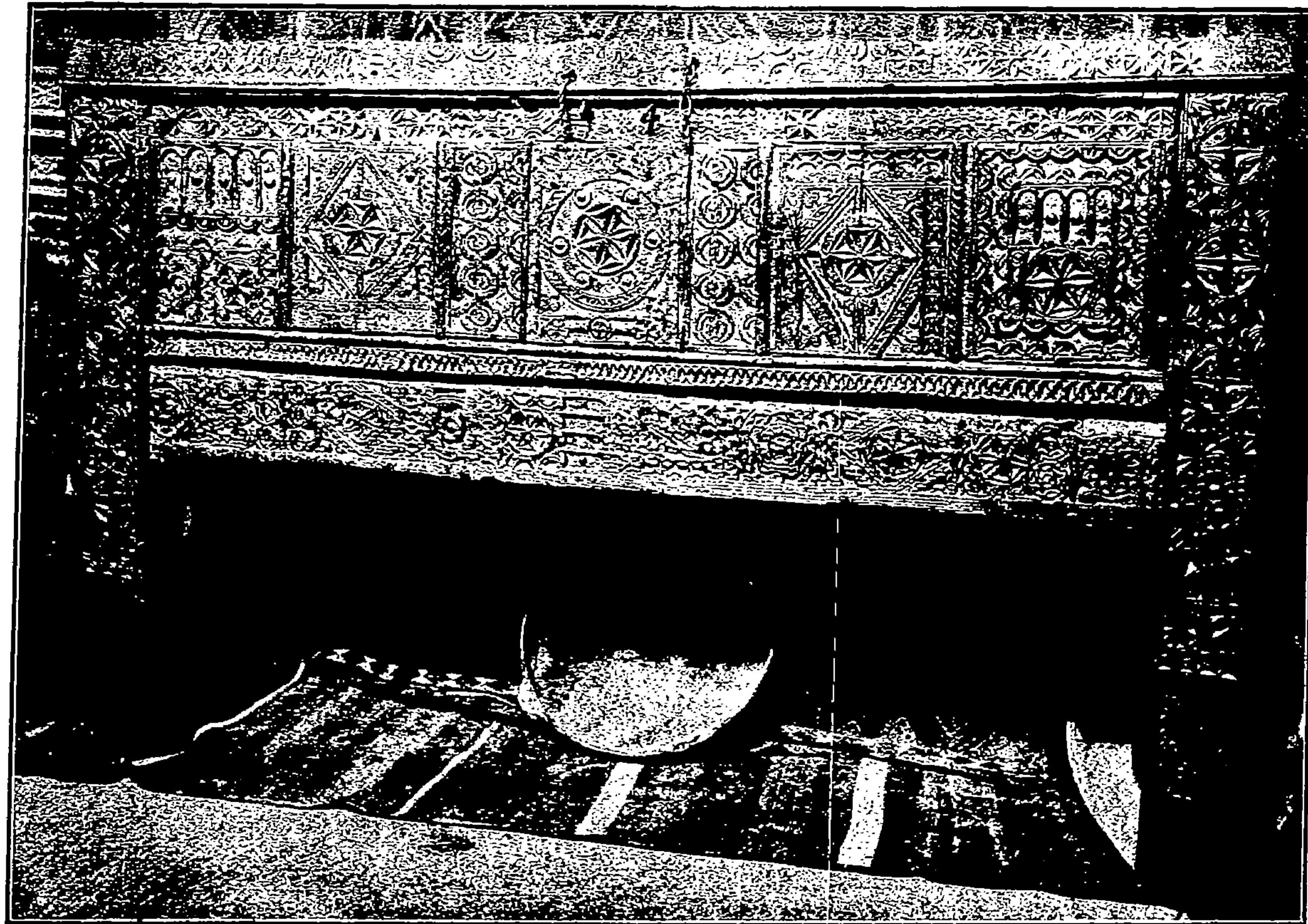
En janvier 1926, le musée a acquis le grand coffre dont nous donnons ici la photographie. La salle d'art berbère contenait déjà plusieurs meubles de ce genre, provenant de la Grande Kabylie ou de ses abords. Celui-ci vient de la tribu des Oûled Sîdî Brâhîm, dont le territoire s'étend à l'Ouest de la chaîne des Bibans, au Sud de la station de Beni-Mansour, sur la ligne du chemin de fer d'Alger à Constantine.

L'importance de ce meuble est attestée notamment par ce fait que l'artisan a jugé bon de le signer. Au bas du deuxième panneau en partant de la gauche, on lit, en caractères gravés, la mention :



Oeuvre de Mohand es-Sa'd fils de Sir

La lecture Mohand est douteuse ; cette forme de Mohammed établirait l'origine kabyle du sculpteur. La lecture Sir, en l'absence de toute voyelle, est également hypothétique. Il est regrettable que l'auteur n'ait pas fait



Musée de Mustapha. — Coffre en bois sculpté.

suivre son nom d'une date. L'écriture est assez archaïque. C'est une sorte de coufique qui n'est pas sans analogie avec celui qu'on trouve gravé dans le bois dès le xi^e siècle en Tunisie (1), mais dont certaines formes se maintinrent dans les instruments d'astronomie (2) et dans les Corans jusqu'à une époque assez récente.

Le coffre, fait de bois de cèdre, se compose essentiellement d'une caisse portée par quatre pieds. La caisse mesure 218 cm. de long, 66 de large et 75 de profondeur ; elle est élevée de 60 cm. au-dessus du sol. Les pieds sont formés de montants épais de section rectangulaire dans lesquels s'emmanchent les panneaux constituant les côtés de la caisse. Un couvercle massif la ferme. Au-dessous des panneaux antérieurs, une planche formant traverse peut s'abaisser en glissant dans deux rainures creusées sur le côté des montants (3) ; on découvre alors que le coffre est muni d'un double fond. La cachette peu élevée qui s'étend au-dessous de la caisse pouvait contenir des armes. Suivant un dispositif commun à ces coffres ruraux et aux coffres des villes, une cassette étroite, pourvue elle-même primitivement d'un couvercle, est accolée intérieurement à l'un des petits côtés de la caisse. On y enferme l'argent, les bijoux et autres menus objets. Quant à la caisse elle-même, on y entasse les hardes ou les tissus.

Seule la partie antérieure est décorée de sculpture (4), c'est-à-dire le rebord du couvercle, les deux traverses, les panneaux de façade qui s'y encastrant, la planche fermant la cachette et les montants jusqu'à une certaine distance du sol.

(1) Inscription du coffre de la Grande Mosquée de Kairouan. B. Roy, ap. *Bulletin archéologique*, 1921, p. 125.

(2) Cf. notamment le cadran solaire de Sidi'l-Haloui, ap. nos *Monuments de Tlemcen*, fig. 70.

(3) Visible dans la photographie sur le côté du montant de gauche.

(4) Les côtés ne portent comme ornements que quelques rainures et quelques traverses fixées par de gros clous.

A part la traverse inférieure de la caisse principale, qui porte le même motif répété d'un bout à l'autre, toute cette décoration est décomposée en sections, dont les motifs varient de l'un à l'autre. La façade de la caisse principale est formée de sept panneaux, cinq larges et deux étroits, que limitent des baguettes couvre-joints.

Il convient de noter tout de suite ce parti décoratif. C'est ainsi qu'est conçue l'ornementation des œuvres du haut moyen-âge musulman comme la façade en pierre de la mosquée des Trois Portes à Kairouan (ix^e siècle) ou la porte en bois du tombeau de Sîdî 'Oqba près Biskra (x^e-xi^e siècle).

Au reste, cette division en compartiments et cette variété dans les détails n'excluent pas toute composition d'ensemble. Les cinq grands panneaux de façade s'ordonnent selon une symétrie relative. Le panneau central porte une grande rosace, les deux grands panneaux voisins une rosace plus petite inscrite dans un losange, les panneaux extrêmes présentent l'un et l'autre un registre inférieur de rosace et un registre supérieur d'arcatures. Les montants révèlent également une certaine recherche de l'équilibre. Les traverses sont d'un arrangement plus lâche ; mais, si la fantaisie de l'artiste s'y est donnée plus libre carrière, les éléments qui y entrent attestent du moins, comme celles des autres parties du meuble, une réelle unité de style.

C'est surtout par ces éléments décoratifs que ce coffre nous intéresse, par le caractère archaïque dont ils sont empreints.

Parmi les thèmes qu'on y rencontre, beaucoup appartiennent à ce genre de figures géométriques auquel les bois kabyles nous ont dès longtemps habitués. Telles sont, en particulier, les rosaces des grands panneaux, sortes d'étoiles dont les six branches sculptées en creux séparent des triangles également défoncés (fig. 1 en bas). Des motifs analogues figurent fréquemment dans les marques.

à pains que taillaient naguère dans le bois les artisans de Kabylie. Appliqués à la décoration de ces panneaux, ils évoquent le souvenir des sculptures sur pierre des basiliques chrétiennes d'Afrique, où on les rencontre souvent aussi.

S. Gsell et Gavault, qui ont étudié ce genre de déco-

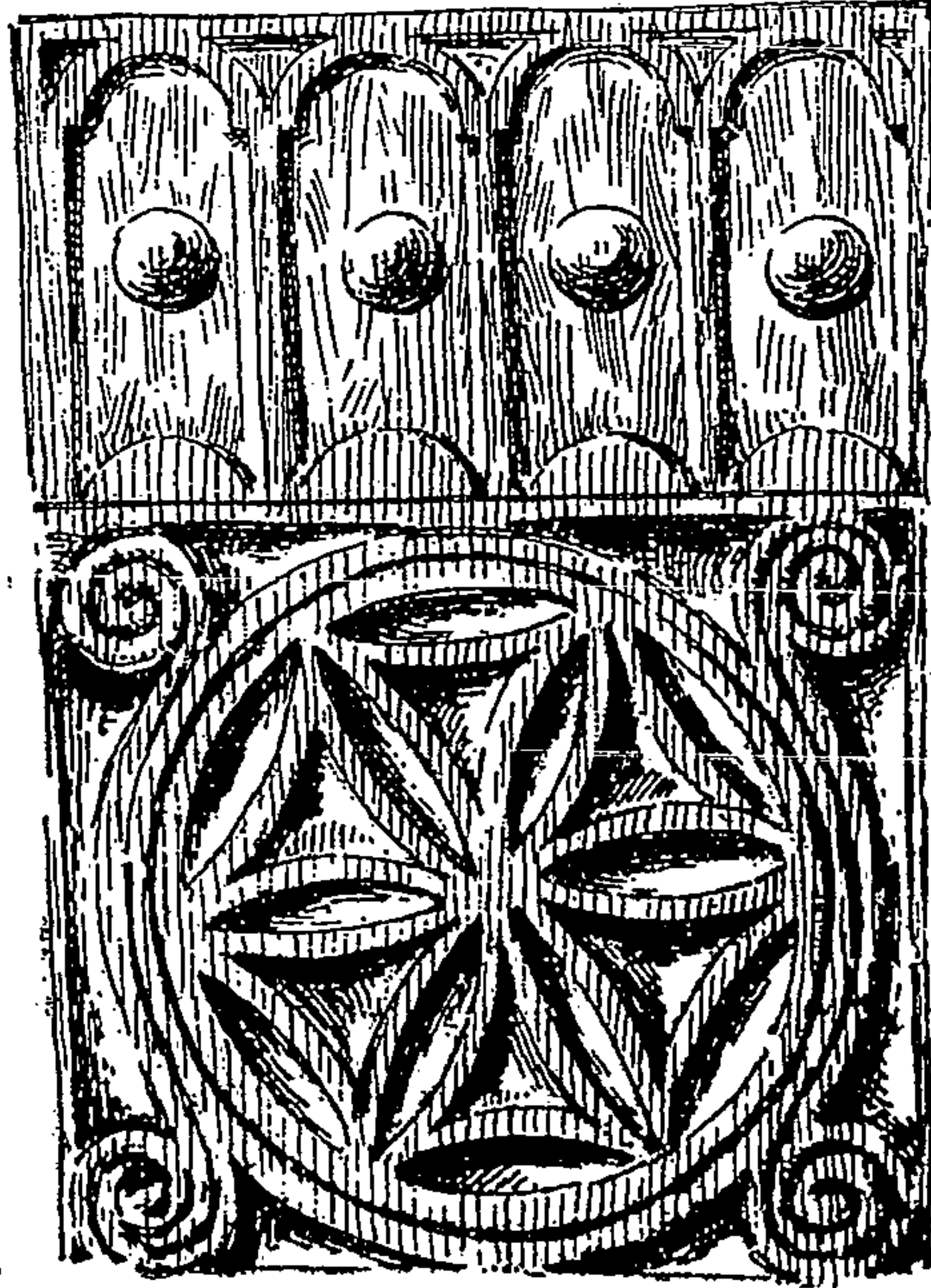


Fig. 1

ration méplate dans les édifices chrétiens, la signalent notamment au mausolée de Blad Guitoun (4 k. Est de Ménerville) et à la basilique de Tizirt, c'est-à-dire en deux points du pourtour de la Grande Kabylie (1).

(1) Sur le mausolée de Blad Guitoun, cf. Gsell, *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, 1898 pp. 481 ss. ; sur la basilique de Tizirt, cf. P. Gavault, *Etude sur les ruines romaines de Tizirt*, Paris, 1897. Sur cette ornementation et les monuments africains où on la trouve, cf. Gsell, *Musée de Tebessa*, Paris, 1902, pp. 46-47.

La décoration africaine pré musulmane a pu de même inspirer ces arcatures en plein cintre terminées à leur partie inférieure par un demi-cercle (fig. 1 en haut) qui rappellent les cannelures de certaines bases ou corniches de basse époque.

De tels éléments ne sont pas très rares dans le décor des meubles de même espèce; il est, en revanche, d'autres éléments qui nous apparaissent comme presque exceptionnels. Ce sont des éléments végétaux très déformés, mais où il n'est pas difficile de reconnaître des palmes asymétriques occupant les quatre segments d'une rosace (fig. 2), des fleurons symétriques à lobes pointus et à lobes enroulés dressés suivant l'axe d'écoinçons (fig. 3).

Visiblement étrangers au décor végétal que les sculpteurs sur bois kabyles des deux derniers siècles ont parfois empruntés à l'art oriental des villes turques, assez différents des fleurons et des palmes de l'art moresque qui triomphait aux XIII^e et XIV^e siècles, ces éléments floraux de notre coffre font bien plutôt penser à l'art de Sédrata (X^e-XI^e siècles), à la rigueur aux sculptures de la Qal'a des Benî-Hammâd ou de Bougie (XI^e-XII^e siècles).

D'autres détails : de nombreux enroulements en volute remplissant les vides (fig. 1 en bas), une palme large à digitations parallèles (fig. 4) qui semble inspirée par la feuille d'acanthé, évoquent le souvenir de la porte du tombeau de Sîdî 'Oqba, déjà mentionnée plus haut.

Ainsi l'analyse des éléments floraux comme l'allure

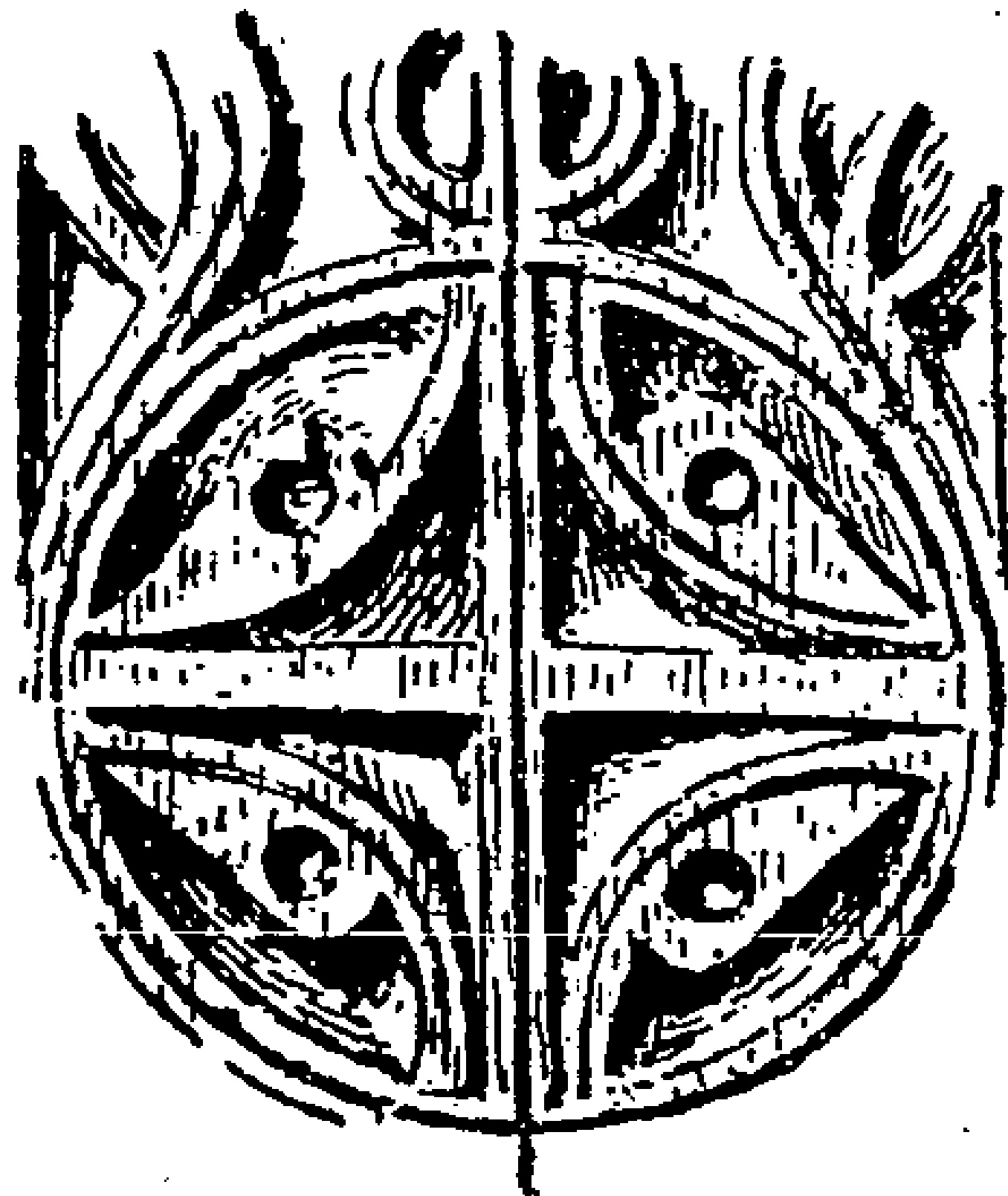


Fig. 2

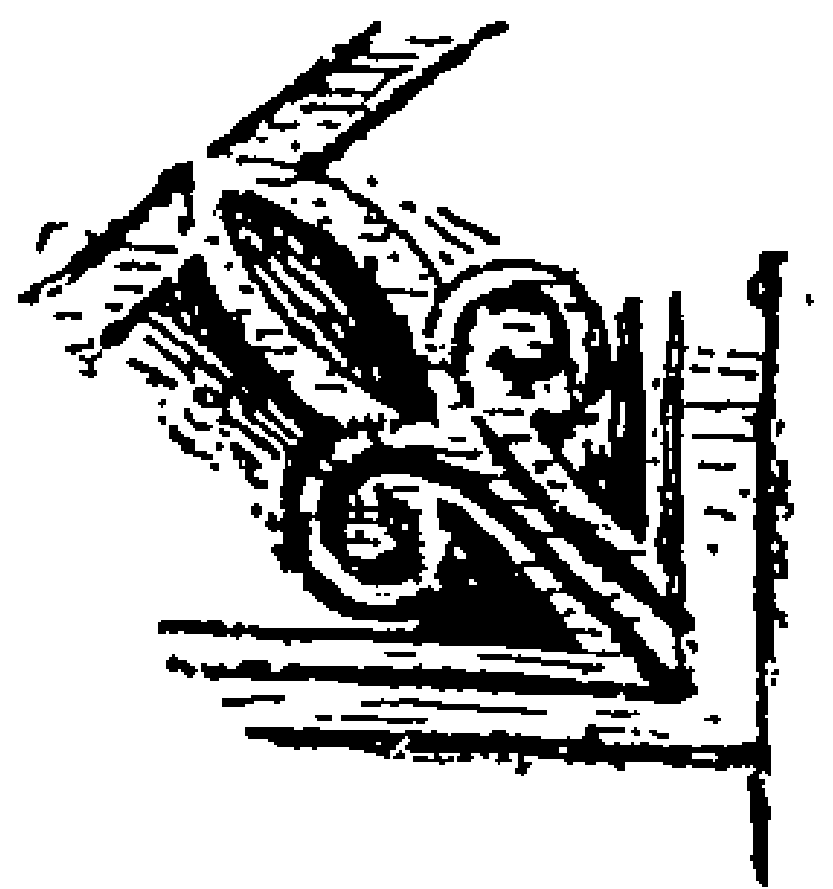


Fig. 3

générale de la composition, nous reportent aux environs du xi^e siècle. L'examen des lettres de l'inscription autoriserait à considérer cette date comme assez recevable.

Il n'est pas d'ailleurs dans mon intention d'assigner un âge à ce coffre. On ne saurait être trop prudent quand il s'agit d'une œuvre comme celle-ci. L'art berbère, dont il relève, défie et défiera sans doute longtemps toute étude chronologique. Il convient au reste de distinguer. Les mêmes méthodes ne sauraient s'appliquer à



Fig. 4

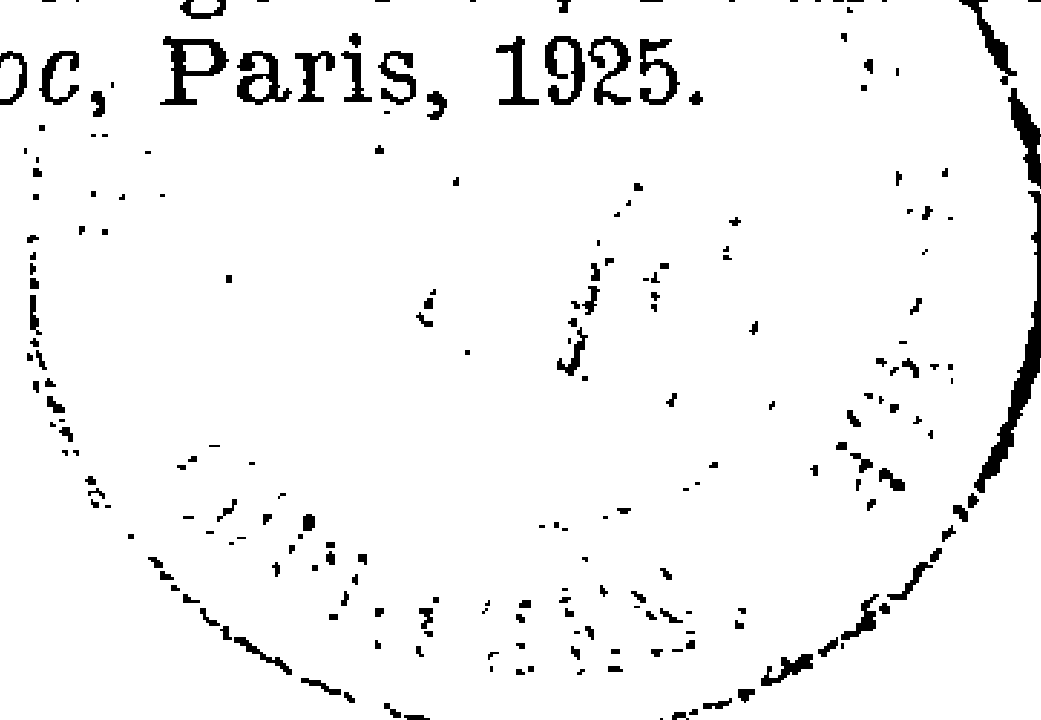
tous les genres d'arts mineurs pratiqués dans les campagnes de l'Afrique du Nord. La même classification ne doit peut-être pas les englober tous.

On a noté l'étonnant archaïsme des poteries kabyles. Modelées de nos jours, elles reproduisent les formes et le décor qu'elles affectaient au ii^e ou iii^e siècle avant J.-C. et peut-être très longtemps auparavant (1). Les débuts d'un tel art se perdent dans la nuit des âges et la question de ses origines ne relève pas proprement de l'archéologie. Il serait peut-être à propos d'appliquer l'étiquette d'*art primitif* à cet art céramique dont le décor, fait de traits, de quadrillages et de chevrons, semble le produit spontané d'un outillage élémentaire. Les tissus berbères semblent bien appartenir au même groupe.

Il n'en est pas absolument de même de la sculpture de notre coffre. Le nom d'*art rural*, qui conviendrait mieux ici, appelle un commentaire qui en précise la valeur.

Il est raisonnable de penser qu'en art, comme dans

(1) Cf. A. Van Gennep, *Etudes d'ethnographie algérienne*, ext. de la *Revue d'ethnographie*, Paris, 1911 ; G. Marcais, ap. *Rec. des Notices et Mémoires de la Soc. Archéol. de Constantine*, 1913, pp. 176, ss., 1916-1917, pp. 37, ss. ; Gsell, *Hist. Ancienne de l'Afrique du Nord*, I, pp. 349-350. Sur l'art berbère en général, cf. H. Terrasse et Hainaut, *Les arts décoratifs au Maroc*, Paris, 1925.



tout autre domaine, la campagne invente peu ; elle emprunte aux centres urbains placés dans son voisinage, à ceux dont le hasard des échanges économiques lui ont transmis les produits. Elle subit donc l'influence de l'art citadin qui évolue à ses côtés ; mais cette influence est discontinue et sujette à des retards. Elle reçoit peu, elle n'adopte pas tout, mais elle conserve bien. Les apports extérieurs, que ne renouvellent pas un courant constant, se fixent, se cristallisent en se juxtaposant à des apports plus anciens. Bien longtemps après que les cités ont délaissé les thèmes qu'elles créèrent, on les retrouve dans quelques villages perdus, un peu déformés par la maladresse des artisans et par l'incommodité de leur outillage, ayant acquis ce caractère de rusticité qui donne l'illusion d'une création naïve.

Œuvre d'art rural, le coffre qui fait l'objet de la présente note atteste probablement des dépôts successifs plus ou moins anciens d'importation urbaine. Il est légitime — et quelque peu hasardeux — de rechercher la date et l'origine de ces importations. En s'en tenant aux indices relevés dans cette courte étude, on peut supposer que la Kabylie a subi à l'époque chrétienne — vers le vi^e siècle — l'influence de centres voisins, comme Tigzirt, à l'époque musulmane — du x^e au xii^e siècle — l'influence d'autres centres voisins, comme Bougie.

L'absence de documents datés ne nous permet pas, quant à présent, de vérifier ces conjectures ni d'en savoir davantage.

Georges MARÇAIS.

